

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	
Nombre de suffrages exprimés :	
Votes Pour :	
Votes Contre :	
Vote blanc ou nul :	
Abstention :	

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

N° CS-2025-24

Séance du 17 décembre 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le dix-sept décembre à dix-huit heures, se sont réunis dans la salle de réunion du SIEGA les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de Jean-Louis Reynaud, Président en exercice, dûment convoqués le onze décembre deux-mille-vingt-cinq

Monsieur a été désigné secrétaire de séance.

Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
Monsieur Freddy REY					Madame Dominique COMBAZ				
Madame Nadine REUX					Monsieur Alain PERROT				
Monsieur Williams DUFOUR					Monsieur Bertrand PUGNOT				
Monsieur Daniel BATON					Madame Evelyne LABRUDE				
Monsieur Fabien GALLICE					Monsieur Pierre FAYARD				
Monsieur Éric PHILIPPE					Monsieur Marc GAUTIER				
Monsieur Jean-Louis REYNAUD					Monsieur Robert EYRAUD				
Monsieur Raymond VAGNON					Monsieur Stéphane GUSMEROLI				
Monsieur Mathias LAVOLE					Monsieur BOURDIER Gilles				
Monsieur GENTIL Pascal									

**Objet :** création poste catégorie A

Afin de permettre l'avancement de grade d'un agent directeur technique et administratif du SIAGA, Monsieur Le Président propose de créer un poste d'attaché territorial à temps complet à compter du 18 janvier 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

- **APPROUVE** la création à compter du 18/01/2026 d'un emploi permanent à temps plein dans le grade d'attaché territorial relevant de la catégorie hiérarchique A, en qualité de directeur technique et administratif
- **INDIQUE** que La rémunération de l'agent sera calculée par référence à un indice brut de la grille de rémunération du grade attaché territorial + régime indemnitaire en tenant compte des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Suivez notre actualité !

[www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr)



27, Avenue Gabriel Pravaz  
38480 Pont-de-Beauvoisin  
 04 76 37 26 26  
[contact@guiers-siaga.fr](mailto:contact@guiers-siaga.fr)

- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.
- **PRECISE** que les crédits suffisants seront prévus au budget de chaque exercice.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance  
Le 17/12/2025

Le secrétaire de séance

Le Président  
Jean-Louis Reynaud

Publiée le : 18/12/2025  
Transmise au Représentant de l'État le : 18/12/2025  
M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Suivez notre actualité !

[www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr)



 27, Avenue Gabriel Pravaz  
38480 Pont-de-Beauvoisin  
 04 76 37 26 26  
 [contact@guiers-siaga.fr](mailto:contact@guiers-siaga.fr)